

Location de conteneurs à déchets et à verre

Chez Femat, nous soutenons la législation wallonne en sensibilisant nos clients à trier et collecter efficacement tous les matériaux, énergies et matières premières qui deviennent de plus en plus rares et coûteux.

Toutes les fractions sont de préférence présentées dans le conteneur à déchets approprié. Si nous trions correctement, nous contribuons non seulement à une économie circulaire, mais nous pouvons également réaliser de nombreuses économies et éviter une éventuelle sanction de l'OVAM lors du contrôle.

- **Déchets résiduels:** dans un sac biodégradable dans le conteneur roulant à déchets

Les déchets résiduels comprennent tous les déchets qui ne proviennent pas directement du processus de production et qui sont de nature et de composition similaires aux déchets ménagers.

Bien: tubes de chips, chewing-gum, emballages en polystyrène contaminés, papier et carton mouillés ou sales, papier sulfurisé, boîte à pizza sales, mouchoirs usagés, mouchoirs, papier de cuisine, textiles souillés (torchons), verre à vin cassé, coquilles de moules, filtres de hotte aspirante, bas nylon, sacs sous vide, os de viande, os de poulet, papier d'aluminium

Pas: petits déchets dangereux, comme de la peinture, batteries et de l'huile.

- **Films et sacs**

Les films sont utilisés dans les emballages dans toutes les entreprises ainsi que déballer et sécuriser les marchandises.

Les films ne peuvent pas être jetés dans le conteneur à déchets résiduels.

- **PMD**

Cartons de boissons vides, bouteilles en plastique vides, canettes de boissons vides, canettes de nourriture vides, plats en aluminium, bombes aérosols de produits alimentaires (chantilly), pots et tubes, papier d'aluminium et sacs ménagers.

Emballages métalliques tels que boîtes de conserve, boîtes de poisson et barquettes en aluminium.

- **Légumes, fruits et déchets de jardin**

Légumes, fruits et déchets de jardin dans un conteneur pour déchets de cuisine et restes alimentaires.

Tous les restes alimentaires, cuits, frits ou crus: légumes, fruits, poissons et os, viandes et os, pâtes, riz, pain

Serviettes en papier, mouchoirs et essuie-tout noncolorés en non imprimés utilisés pour éponger les aliments (par exemple, shortening d'une poêle ou sauce renversée, sont autorisés avec les légumes, les fruits et les déchets de jardin.

Les dosettes de café et les sachets de thé peuvent également être jetés avec les déchets organiques (pas de gobelets en aluminium).

- **Verre**

Les bouteilles et bocaux blancs, verts et marron sont autorisés dans le récipient en verre.

Ce qui est autorisé dans le récipient en verre:

- bouteilles et bocaux en verre
- verrerie

Ce qui est autorisé dans le récipient en verre

- porcelaine et céramique
- verre résistant à la chaleur
- emballage en plastique, papier et métal
- les lampes
- des bouchons de bouteilles

En séparant le verre des déchets résiduels, vous évitez les coupures et les dommages aux autres matériaux.

- **Papier / carton**

Heureusement, les déchets de papier secs peuvent être facilement transformés en de nouvelles matières premières.

Le flux de déchets est constitué de tous les types de papier et de carton purs.

Ce qui est autorisé:

- papier d'impression
- magazines et journaux
- papier d'emballage et enveloppes
- matériaux d'emballage en carton
- boîtes en carton

Ce qui n'est pas autorisé

- papier mouillé, sale ou pourri
- emballage de boisson en carton
- chemises en plastiques
- autocollants
- mouchoirs et lingettes souillés

- **Déchets encombrants**

Tapis, tissus, canapé, chaise de jardin, déchets encombrants... tous les gros morceaux de matériaux inflammables qui ne peuvent plus être recyclés en raison de leur composition ne peuvent pas être collectés par Femat.

- **Gobelets en plastique**

A partir du 1er janvier 2024, il est interdit de servir des boissons dans les contenants à usage unique lors d'événements.

- **Que faire avec des graisses et des lampes**

Huiles et graisses d'origine alimentaire telles que la graisse de friture ou l'huile

Le retour des lampes contenant du mercure telles que les lampes à économie d'énergie et des lampes fluorescentes se fait via recupel.

Préférez les assiettes , bols et couverts en porcelaine ou en verre